



LE PHARE

Journal d'expression associative et individuelle - Les ULIS

N° 18 - Avril 2003

SOMMAIRE

Vie associative

- Le " tri sélectif " citoyen p. 2
- Découverte de la nature p. 3
- Le concert des Rois p. 15
- Une stèle pour Jean-Marc p. 15

Points de vue

- Élucubration en vrac p. 4
- La croix et la bannière... étoilée p. 4
- À quelques jeunes p. 5
- Témoignages de vies p. 5

Liberté, Égalité, etc.

- Filles des banlieues p. 6
- Le village mondial p. 6
- 2003 : année du Handicap p. 14

Dossier central : Forum Social

Vie de quartier

- Samedi 24 mai : Fête du Jeu p. 11

Déclarations de Paix

- Deux poèmes désarmants p. 12
- Rencontre avec Kery James p. 13

Traditions

- Carnaval : origine et signification p. 16

Phare de l'Île Verte

ÉDITO.

Au quotidien : le développement durable

Le développement durable revient sur le devant de la scène au Conseil général et au niveau national. Il prend en compte, à la fois, les aspects économiques, sociaux et environnementaux.

Nous sommes tous concernés aux Ulis : nous devons participer localement et quotidiennement à l'amélioration des conditions de vie. Nous pouvons aussi contribuer au développement durable de notre région et de notre département en militant pour des activités économiquement viables, socialement vivables, et respectueuses de l'environnement.

Au niveau international, nous pouvons soutenir les actions permettant le développement durable des « pays du Sud ». C'est ce que nous a rappelé le 2^{ème} Forum Social de Bures, à travers la diversité des tables rondes, témoignages et débats qui font l'objet du dossier central.

Côté environnement, dans ce numéro, des associations témoignent de leurs actions pour la protection de la nature, les espaces verts, notre cadre de vie et la propreté.

Le développement durable est aussi la préservation des richesses naturelles pour nos enfants et les générations futures. Commençons par ne pas gaspiller, par trier, par recycler - sensibilisation relancée par la conférence-débat itinérante sur le tri sélectif et par la Fête du Jeu le 24 mai.

Si ce numéro n'a qu'une couleur, celle de la végétation qui repart, il apporte la vie et la diversité : réalisations, interrogations et projets d'associations, points de vue de citoyens sur des sujets d'actualité, et notamment les déclarations de jeunes du collège des Amonts, avec leurs professeurs, en faveur de la Paix.

Bernard Charpenet
membre du Bureau de l'APEX*ULIS

LE PHARE - 18

Édité par APEX * ULIS
MPT des Amonts - 91940 Les Ulis

Directeur de publication :

Jean-Marie Dupont, Président

Comité de Rédaction
et maquette PAO :

APEX * ULIS

ISSN 1622 - 8804

Imprimerie :

DOMIgraphic - 91353 Grigny

Tél. 01.69.02.03.03

Il n'y aura pas d'autre numéro avant les vacances d'été

LE "TRI SÉLECTIF" : citoyenneté et environnement

Comme annoncé dans *le Phare* 17, une conférence-débat itinérante sur ce thème a eu lieu le 25 janvier 2003, à l'initiative de l'UAU (Union des Associations des Ulis). Elle a été réalisée par divers partenaires : la Régie de Quartier, des Amicales de Locataires, les Comités de Quartier, et d'autres associations. Dans cette perspective, le Comité Communal de Coordination de la Citoyenneté en avait parlé le 18.

Conférence : principes et pratique

Pourquoi la collecte sélective des déchets, où et comment aux Ulis ? L'incitation au tri des déchets ménagers, son importance pour les générations futures, ont été des éléments centraux de réflexion. Par exemple, les Amis de la Nature nous indiquent que les bouchons de liège sont récupérés au Donjon, à destination d'un atelier employant 12 handicapés.

Débat itinérant : un parcours en ville

- Hautes-Plaines : résidence équipée pour le tri sélectif, avec des locaux à poubelles spacieux et modernes permettant de recevoir 3 sortes de conteneurs (emballages, verre, déchets à incinérer) ou des abris à poubelles en pied d'immeuble, là où il n'y a pas de place à l'intérieur du bâtiment.

- Bosquet : mise en place moins élaborée du tri sélectif. Au passage, nous rencontrons deux groupes de jeunes en train de repeindre bénévolement des parties communes d'immeubles, contribuant ainsi à l'opération de propreté sur la ville : 1) au rez de jardin du 7, Les Amonts, devant le nouveau local du Secours Populaire, opération organisée par le CQCO (Comité de Quartier Centre-Ouest) ; 2) dans une entrée d'immeuble du 6, Le Bosquet, à l'initiative d'une vingtaine de jeunes de la résidence, avec l'appui de la Régie de Quartier et de l'entreprise d'insertion « Val d'Yvette multi-service ».

- En parcourant la ville, nous croisons **benches à journaux** (hors des résidences) et **corbeilles à papier** (certaines sont d'un nouveau modèle, agréé « vigi-pirate » ; d'autres sont inutilisées depuis 1996, car non conformes). Plusieurs quartiers sont encore insuffisamment équipés en corbeilles à papiers. Le groupe fait des découvertes inopinées, comme une poubelle percée, retournée au bord de la route, espérant là depuis des lustres un atelier de réparation à créer sur la ville.

- Nous passons par le **CTM (Centre technique municipal)** où se trouve une **armoire de collecte des déchets toxiques** (piles électriques, restes de peinture, etc.) accessible le samedi matin. Il y manque manifestement un panneau pour signaler ce point de collecte et les heures d'ouverture au public.

Débat convivial : le fond du problème

Le débat a continué autour d'un "pot", dans le local de la Treille, en des termes parfois vifs mais toujours cordiaux. En voici quelques extraits significatifs.

- Je suis convaincu de l'importance du sujet, mais je m'oppose à la façon dont c'est traité. Nous sommes à un degré de civilisation où l'activité humaine détruit l'avenir de la planète. Il y a croissance exponentielle du danger. Je pense que les gens, individuellement, ne peuvent plus renverser la tendance. Il est trop tard. Nous pouvons au mieux retarder les effets de notre inconséquence. Pourquoi suis-je opposé au tri ? Parce que ce serait à traiter sur le plan gouvernemental et international !

- Il est vrai que c'est de la responsabilité des pouvoirs publics et que cela dépend de la mise en œuvre d'une réelle volonté politique. Par exemple, on a les problèmes de marée noire sur les plages, avec des risques pour la population qui se sent culpabilisée.

- Le pouvoir le plus fort est celui de l'argent !

- Malgré ses limites, le tri sélectif présente de nombreux avantages. Il permet à chacun de contribuer à la propreté, de retarder l'épuisement des ressources naturelles, et d'aller ainsi vers un développement durable.

Perspectives

- ♦ Tous les participants sont d'accord sur l'idée que les habitants qui font l'effort de participer au tri sélectif devraient bénéficier de la baisse du coût du ramassage des ordures.

- ♦ Nous pouvons agir sur nos choix au moment d'acheter : notamment, éviter les sur-emballages inutiles, être attentifs à la durabilité des objets achetés, favoriser la réutilisation des objets, éviter les gaspillages.

- ♦ Le ramassage par "souffleur" est néfaste car il génère beaucoup de bruit et fait voler la poussière, et même les résidus de crachats, encore abondants aux Ulis. Les risques pour la santé sont réels : cela peut favoriser la propagation de maladies récurrentes comme la tuberculose, voire l'actuelle épidémie de « pneumopathie atypique » !

- ♦ La réflexion et l'action pour la propreté va continuer avec la campagne 2002-2003, lancée par la Régie de quartier :

**« Pour le respect, aux Ulis,
mieux vaut des fleurs que des déchets »**

- ♦ Un inventaire de la mise en place du tri sélectif dans les résidences est souhaitable, en partenariat avec les comités de quartier, les amicales, les conseils syndicaux des copropriétés : non équipées, partiellement équipées, totalement équipées.

- ♦ Enfin, nous approuvons l'initiative convergente du Point Information Jeunesse, du Radazik et du SIOM, prévue sur la même thématique pour début avril 2003.

*Pierre Belbenoit, Régie de Quartier
Jean-Marie Dupont, UAU*

UN SENTIER DE DÉCOUVERTE DE LA NATURE À ORSAY



Automne 2001 - Classe de CE1 sur le Refuge naturel de la Croix-de-Bures (à Orsay)

Afin de faire découvrir à un large public la richesse de la flore locale trop souvent méconnue, l'association « **Les Herbes sauvages** » a aménagé depuis plus d'un an, à Orsay, dans un ancien parc boisé de 8.900 m², un sentier de découverte de la nature, nommé le « **Refuge Naturel de la Croix-de-Bures** » - bien qu'il soit à Orsay !

Une association dynamique

L'association "Les Herbes sauvages" s'adresse à tous les amoureux de la nature, passionnés de jardin et de botanique. Elle s'est donné pour objectifs la découverte, la promotion et la protection de la nature et de son patrimoine végétal.

Elle compte une centaine d'adhérents, auxquels elle propose des activités régulières (permanence mensuelle, sortie botanique mensuelle, inventaires de la flore, bulletin de liaison trimestriel, bibliothèque, banque de graines).

Constituée d'une équipe de bénévoles encadrés par des botanistes de formation, elle a effectué l'inventaire de la flore de la commune d'Orsay. Elle

est correspondant du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien auquel elle transmet ses données.

Elle a déjà réalisé une dizaine de publications sur la flore locale, dont « Les graminées » (herbier scanné de 70 planches couleurs). En janvier 2000, elle a organisé une exposition photos sur la Flore de la commune d'Orsay.

Le sentier de découverte de la nature

L'aménagement a représenté un travail important pour les bénévoles de l'association qui ont dû défricher, creuser la mare, créer le sentier botanique, flécher le parcours, rédiger le livret explicatif, baliser les stations, étiqueter les plantes et les arbres... Tout est maintenant bien rodé, puisque le sentier est ouvert au public au moins une fois par trimestre.

C'est un bien agréable lieu de promenade, un coin de nature préservé à deux pas du centre ville. Plus de 140 espèces végétales et 40 espèces d'oiseaux ont été recensées sur ce site. Le sentier est jalonné de stations

d'observation, de panneaux d'information et d'étiquettes botaniques régulièrement mis à jour. Vous pourrez ainsi découvrir divers milieux naturels typiques de l'Ile-de-France (boisement, clairière, prairie, lisière, zone humide...) et vous familiariser avec la flore, la faune, la géologie de notre région. Le parcours peut se faire soit individuellement, muni d'un livret explicatif remis à l'entrée et en suivant le fléchage installé, soit sous la conduite d'un animateur.

À chaque ouverture, les visiteurs viennent en nombre découvrir la nature sauvage qui se renouvelle sans cesse au fil des saisons, les arbres, les arbustes, les plantes, la source, la prairie...

Pour les enfants, en liaison avec les enseignants, sont organisées des séances d'initiation où ils peuvent approfondir sur le terrain les notions abordées en classe, prendre contact avec la nature et les petites bêtes, reconnaître les bourgeons, les feuilles, les fleurs des bois, les oiseaux... Il suffit aux écoles d'en faire la demande auprès de l'association.

Si vous cherchez un but de promenade sympathique en famille pour un dimanche après-midi, Si vous souhaitez vous aussi apprendre à reconnaître une douzaine d'arbres de nos régions, à identifier les fleurs de nos sous-bois, écouter et observer les oiseaux familiers, contactez l'association. Prochaines ouvertures : les 26 et 27 avril et les 14 et 15 juin 2003.

Catherine Paroche
Responsable du projet

Refuge Naturel de la Croix de Bures
rue Louis Scocard à ORSAY
(près du viaduc de la N. 88)

Il est organisé par l'association :

« **Les Herbes sauvages** »
Maison des Associations
7, avenue du Maréchal Foch
91400 ORSAY

- **Maguy Marchand** : 01 69 29 08 85
- **Josiane Peyrat** : 01 60 10 09 99
- **Catherine Paroche** : 01 64 46 59 75

AU TROU !

Périodiquement, comme le monstre du Loch-Ness, le « trou de la sécu » fait sa réapparition. Dans la presse écrite, à la radio et à la télévision, on ne va sûrement pas manquer de comparer notre « sécu » à celles d'autres pays. Il serait pourtant si simple de rester hexagonal. L'Alsace-Moselle (si, si ! ça existe pour la « sécu »...) bénéficie d'un régime de sécurité sociale particulier, régulièrement en excédent. A priori, les Alsaciens ne sont ni plus ni moins malades que le reste des Français ; comme ils ne voudraient à aucun prix changer de régime, on peut en déduire que cotisations et remboursements sont à un niveau satisfaisant. Il y a là un mystère insondable pour le « citoyen de base » : pourquoi n'étend-on pas à l'ensemble du territoire ce système qui a fait ses preuves ?

QUESTION

Pour rendre hommage à un écrivain renommé, est-il nécessaire de procéder à une violation de sépulture suivie d'un grotesque cortège ponctué de discours convenus ?

SONDAGE

Un sondage récent révèle qu'environ 90% des Français sont contre les OGM. On cherche malgré tout à nous les imposer, plus ou moins insidieusement... Bien sûr, depuis les dernières élections présidentielles, on a pu mesurer la fiabilité des sondages, mais sur ce sujet, la démocratie a une drôle de dégaine...

Il est vrai qu'en son temps, Parmentier a eu du mal à faire accepter la pomme de terre. Mais est-ce comparable ? La « patate » n'a jamais modifié l'environnement de façon irréversible.

Aujourd'hui, c'est d'autres « patates » qui sont en jeu.

PUBLICITE

Cette année encore, des sans-abris n'auront pas survécu aux rigueurs de l'hiver. Des publicités sont apparues montrant une carte de France marquée de chiffres négatifs avec la légende « Ce n'est pas la température, c'est le nombre de morts » et des conseils et numéros de téléphone pour secourir les personnes en détresse.

En ce début de XXIe siècle, il est consternant de constater que, contre la misère, l'Etat n'a rien trouvé de mieux que de copier les dames patronnesses du XIXe siècle.

SECURITE

La mendicité « agressive » est désormais un délit. Après tout, chaque citoyen doit pouvoir circuler où il le veut et quand il le veut sans être importuné ou agressé, même verbalement. Mais, la plus violente et la plus inacceptable des agressions n'est-elle pas de réduire des hommes à la mendicité ?

L'Iconoclaste du Village

LA CROIX ET LA BANNIÈRE ... ÉTOILÉE

La Pologne, qui a une force aérienne encore "respectable" (une escadrille de MiG 29, cinq de Su 22 et quatre de MiG 21), a décidé de remplacer ses MiG 21 vieillissants. Trois concurrents étaient en lice : le F-16 américain, le Saab Grippen suédois et le Mirage 2000. Le F-16 a été choisi, ce qui a fait quelque peu grincer des dents... On peut essayer de comprendre ce choix peu européen.

Il faut d'abord se souvenir que, jusqu'en 1945, M. Dassault s'appelait M. Bloch. Sur les quelque 180 pilotes de chasse polonais qui ont défendu le ciel de France en 1940, environ 70 ont eu à le faire sur avions Bloch MB 151 ou MB 152. A leur arrivée en Angleterre, après la fin de la campagne de France, les rapports qu'ils ont écrits au sujet de ces avions sont unanimes : démarrage laborieux du moteur, vitesse ascensionnelle et maniabilité médiocres, quasi impossibilité de piquer en ligne droite... Que des préjugés irrationnels soient restés en mémoire n'a rien d'impossible. Et puis, pour clore le chapitre du Mirage 2000, faisons le compte des quinze pays membres de l'actuelle Communauté Européenne : combien se sont équipés du Mirage 2000 ?

Peut-être le Saab Grippen aurait-il pu être choisi. C'est sans compter sur la puissance économique des Etats-Unis qui assortissait l'achat du F-16 d'une promesse d'investissement de 10 milliards de \$ dans l'industrie aéronautique polonaise (que l'honnête gouvernement Bush a ramené à 6 milliards après signature du contrat). "Petit à coté" que la Suède aurait eu bien du mal à proposer... Et quand on a une économie encore fragile...

Plus fâcheuse est cette lettre de soutien à la politique belliqueuse de M. Bush, signée par le premier ministre polonais et d'autres pays d'Europe centrale. L'abstention aurait probablement été plus inspirée. On notera, cependant, qu'on ne connaît pas exactement la teneur de cette « pétition » émanant d'un journal New-yorkais et que sa signature n'a pas été à l'encontre d'une position commune européenne... qui n'existe pas. Par contre, on n'a pas l'impression qu'elle concorde avec l'opinion publique de ces pays.

Peut-être, au-delà d'une certaine irritation, ces décisions devraient nous faire prendre conscience qu'il est plus que temps de construire une Europe dont les "finances" ne seraient pas l'unique pilier. Il reste à développer d'urgence les aspects humains, sociaux, industriels, culturels, de défense...

En bref, une Europe forte, partenaire de tous les pays de bonne volonté (y compris les Etats-Unis) et vassale de personne.

D. Vondill

À QUELQUES JEUNES

Incontestable situation d'exclusion, banal mais insupportable problème de cité, dialogue impossible, médiations inefficaces, ruse, préjudice, plainte !

Les "intéressés" savent que passerelles et esplanades ont besoin d'ennemis. Ils connaissent leur esprit de solidarité, mais aussi leur naïveté, leur crédulité, leur propension aux opinions tranchées, immédiates, définitives, sur des personnes et événements dont elles ne savent rien.

Il y a eu la période des portables, celle des crachats, le printemps des pneus, l'été du vol. Et, bien sûr, un discrédit cultivé année après année, diffusé de porte en porte, de hall d'immeuble en hall d'accueil, et validé par quelques adultes ...

On a évidemment le droit de prendre parti, de porter un jugement. Combattre peut même devenir un devoir. Mais forger son opinion ne se fait pas n'importe comment ! Il y a un minimum ! Qui a fait quoi, où, quand, comment, pourquoi ? Dans ce que dit la rumeur, qu'y a-t-il de vrai ? De faux ?... Recueillir toutes les données, les analyser, envisager toutes les solutions : s'informer, réfléchir, décider d'une action ajustée aux réalités, de l'action la plus "juste", sur laquelle on ne reviendra pas, même trente ans plus tard !.. S'y engager résolument !

“ Quiconque n'est pas moi, est un agent de répression à mon égard ” (graffiti soixante-huitard réentendu récemment à la radio). Attention aux confusions, aux amalgames, aux identifications, aux projections à fleur de conscience !

Vous ne réglerez pas "ailleurs", les problèmes que vous avez ici. Ils ne sont pas nés avec vous, et ne vous sont pas réservés.

Vous voulez combattre des injustices, des inégalités, lutter pour, ou contre des idées, mettre en œuvre des solidarités, contribuer à préserver la planète ? Les fronts ne manquent pas, les organisations non plus. Qu'attendez-vous ?

“ Ma quête est motivée par la recherche de valeurs communes, d'une tolérance mutuelle fondée sur le respect de soi, et de ponts, plutôt que de frontières. ”

(El Hassan ben Talal : « L'islam expliqué à tous »
R. Laffont Éditeur)

Ces combats sont dignes de vous.

D. MORMIN
La Daunière

[NDLR : D'où ça vient ? De la p.10. Et pourquoi c'est placé ici ? Pour montrer que la maladie d'exclusion frappe aussi des jeunes, mais que ça se soigne.]

○ **Témoignage de ma vie**

Henri Perrerot, ATD Quart Monde

En témoignage, Henri Perrerot a raconté, à une assistance médusée, sa dégringolade vers l'exclusion, sa vie d'exclu, la remontée vers la dignité grâce à ceux qui ont su l'aider et enfin son action au sein d'ATD Quart Monde. Citations :
- *“ En faisant la manche dans le métro, je n'osais pas regarder les gens, mais j'ai toujours gardé ma dignité, malgré les brimades ”.* - *“ À un certain moment, on ne croit plus en rien ”.* - *“ Un jour, une personne m'a proposé d'écrire et de jouer ma vie dans une troupe de comédiens recrutés dans la rue ; j'y vais, j'y vais pas ? finalement « Si la rue m'était contée » a été jouée 42 fois et maintenant, c'est nous qui donnons aux gens ”.* - *“ Il ne faut pas croire que c'est facile de recoller au peloton ”.* - *“ J'ai eu de la chance ; des gens m'ont aidé moralement ; on m'a pris pour un homme ”.* - *“ Un jour, on m'a offert le poste de sacristain de l'Eglise N.D. de Lorette à Paris ; j'avais retrouvé un logement et ma dignité ”.* - *“ Maintenant, c'est mon tour ; je m'occupe à ATD Quart Monde ”.* - *“ ATD, c'est comme de la drogue : une fois, c'est dégueu' ; deux fois, c'est pas si mauvais ; trois fois, on en redemande... ”.*

○ **Sans logement, quelle dignité ?**

Etienne Primard,

SNL (Solidarité Nouvelle pour le Logement)

L'être humain a trois besoins essentiels : la nourriture, le logement et le lien social. SNL s'est donnée pour mission d'aider les personnes isolées et dans le besoin à trouver un logement et des amis pour accompagner leur réinsertion.

“ Le logement fait partie de la dignité ; en avoir un doit être un droit fondamental et préalable qui doit permettre d'accéder à tous les autres. ”

De nos jours, dans notre pays, les gens sont sensibles à la détresse des autres, mais généralement incapables de l'admettre à proximité de chez eux. La loi SRU sur la mixité sociale n'est pas appliquée. La démarche de solidarité doit donc s'étendre aux élus et aux électeurs !

SNL *“ achète, réhabilite, entoure des logements pour accompagner les personnes ”* ; c'est un des acteurs importants du logement social face aux organismes HLM classiques. En Essonne, elle lance 60 % des logements sociaux destinés aux personnes en difficulté.

Les crédits existent mais les acteurs font défaut. Les subventions peuvent pourtant atteindre 90 % du prix des logements, ce qui permet d'amorcer la pompe et d'assurer la rotation après réinsertion. Actuellement, SNL gère 500 logements en Essonne, avec l'aide de 700 bénévoles pour le lien social.

FILLES DES BANLIEUES, « ni putes, ni soumises »

Depuis le 1^{er} février 2003, des filles des cités scandant le slogan volontairement provocateur de « **ni putes, ni soumises** », ont marché à travers toute la France et effectué des réunions thématiques dans 23 villes, le point d'orgue se situant à Paris le samedi 8 mars. 10 à 30.000 personnes (selon les sources), dont une majorité de femmes, ont manifesté de la place de la République à celle de la Nation pour dire NON à la violence exercée sur les femmes de tous pays, particulièrement cette année, dans les cités ghettos, et pour réclamer l'Égalité.

Samedi 29 mars 2003 après-midi, à la MPT des Amonts, des membres de la « marche nationale des femmes contre les ghettos et pour l'égalité » sont venues animer une **conférence-débat co-organisée par la LDH et SOS Racisme**.

En défendant les femmes des cités comme elles l'ont fait, elles ont créé une dynamique puissante. Désormais, plus rien ne sera comme avant.

Objectif atteint : née des États généraux des femmes des quartiers en janvier 2002 à la Sorbonne, la marche contre les ghettos et pour l'égalité a touché au but : briser l'*omerta* sur la condition de vie de milliers de filles et de femmes en prise à la violence, au machisme et au sexisme. Pendant plus de cinq semaines, les marcheuses ont martelé le même message : « *Ne plus raser les murs ! Vivre, sortir, aimer librement dans les quartiers !* ». Le succès de la manifestation parisienne du 8 mars a prouvé que le message a été entendu, et nul doute que cette revendication de liberté fera son chemin dans les consciences.

Cinq propositions pour changer la vie des femmes dans les quartiers :

❶ Edition d'un guide pratique d'éducation au respect, distribué dans les quartiers, les lycées et les collèges. Il s'agit d'entretenir les débats dans ces lieux et de recréer une mixité fondée sur le respect.

❷ Mise à disposition de logements d'urgence pour les filles et les femmes en situation de détresse immédiate. Ces logements ne doivent pas être situés dans la cité et devront permettre aux femmes de (re)devenir autonomes grâce à la présence d'une équipe d'encadrement professionnelle

❸ Création de dix sites pilotes de points d'écoute pour les femmes. Ces « espaces femmes », desquels les hommes ne seront bien sûr pas exclus, devront être des lieux d'aide et de réconfort pour favoriser à terme la mixité dans les quartiers.

❹ Organisation de séminaires de formation à destination des encadrantes de ces sites afin de bénéficier d'une compétence particulière.

❺ Accueil spécifique dans les commissariats avec la mise en place de dispositifs d'accueil et de protection pour les filles et les femmes victimes de violence, car la peur des représailles nourrit trop souvent la loi du silence.

LE VILLAGE mondial

Si on pouvait réduire la population du monde en un village de 100 personnes tout en maintenant les proportions de tous les peuples existant sur la terre, ce village serait ainsi composé :

- 57 asiatiques
- 21 européens
- 14 américains (Nord, Centre et Sud)
- 8 africains
- 52 femmes et 48 hommes
- 30 blancs et 70 non blancs
- 30 chrétiens et 70 non chrétiens
- 89 hétérosexuels et 11 homosexuels
- 6 personnes posséderaient 59% de la richesse totale et 5 d'entre elles seraient originaires des USA
- 80 vivraient dans des maisons de mauvaise qualité ou dans la rue
- 70 seraient analphabètes
- 50 souffriraient de malnutrition
- 1 serait en train de mourir
- 1 serait en train de naître
- 1 posséderait un ordinateur
- 1 aurait un diplôme universitaire (*)

Si tu t'es levé ce matin sans être affligé par une maladie grave, tu es plus chanceux que le million de personnes qui ne verra pas la semaine prochaine...

Si tu n'as jamais été dans le danger d'une bataille, la solitude de l'emprisonnement, l'agonie de la torture, l'étau de la faim, tu es plus heureux que 500 millions de personnes...

Si tu peux librement choisir tes croyances sans peur d'être menacé, torturé ou tué, tu as une meilleure chance que 3 milliards de personnes.

Si tu as de la nourriture dans ton frigo, des habits sur toi, un toit sur ta tête et un endroit pour dormir, tu es plus riche que 75% des habitants de la terre.

Si tu as de l'argent à la banque et dans ton portefeuille, tu fais partie des 8% des personnes les plus privilégiées du monde.

Ces chiffres simplifiés proviennent du rapport annuel du PNUD (Programme des Nations-Unies pour le Développement).

(*) Rappel : le baccalauréat est le premier grade universitaire.

Bernard Defrance
Professeur de Philosophie

Ligue des Droits de l'Homme - Section Les Ulis Val d'Yvette :
BP 1038 - 91940 LES ULIS - Tél.: ldh-luvdy@wanadoo.fr

SOS Racisme - Comité des Ulis : contacter Antoine
Tél.: 06.65.70.53.93 - Tél.: sosalracismelesulis@hotmail.com

FNMDP (Fédération Nationale des Maisons Des Potes) :
Tél.: 01.44.93.23.23 - Site Internet : <http://www.macite.net>

Le 2^{ème} Forum Social Local de Bures-sur-Yvette, le 1^{er} Février 2003

Ce dossier est une reproduction quasi intégrale, mais adaptée, du compte-rendu rédigé par **Michel Mossé** (Comprendre), à partir de ses notes et de celles d'**Yvonne Navelet** (Comprendre), avec la collaboration des modérateurs des quatre thèmes. Il n'engage pas la responsabilité des divers intervenants. Les 5 photographies reproduites ont été fournies par **Alban Mosnier**.



Le 2^{ème} Forum Social Local de Bures-sur-Yvette du samedi 1er février 2003 a été co-organisé par un collectif associatif local : *Artisans du Monde*, *ASTI (Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés)*, *ATTAC (Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens)*, *CAS (Citoyens Actifs et Solidaires)* et *Comprendre*. Il s'est tenu au Centre Culturel Marcel Pagnol, aimablement mis à disposition par la Municipalité de Bures, que les organisateurs remercient ici.

(...) Malgré les perturbations du jour dans les transports en commun, environ 350 personnes ont participé à ce Forum, dont une bonne partie toute la journée, de 9h30 à 18h30. En dépit de ces circonstances, les quatorze témoignages prévus, groupés en quatre thèmes, ont été présentés et suivis de débats. (...)

Après les paroles de bienvenue de Philippe Janin, Maire de Bures, Alban Mosnier, en présentant la journée, a rappelé que le Forum de Bures s'inscrivait directement dans les dynamiques du 3^{ème} Forum Social Mondial de Porto Alegre, qui s'était tenu la semaine précédente, et du Forum Européen de Florence. auxquels avaient participé plusieurs intervenants de la première session du Forum de Bures.

1 Un autre regard sur la richesse

Modérateur : **Alban Mosnier**

○ Reconsidérer le rapport richesse-pauvreté

Celina Whitaker, *Citoyens Actifs et Solidaires (Orsay)* et collectif associatif « Reconsidérer la richesse »

De retour de Porto Alegre, Celina a d'abord fait quelques brèves remarques sur le 3^{ème} Forum Social Mondial :

- croissance "exponentielle" des participants : environ 100.000 contre 50.000 en 2002, représentant 158 pays, majoritairement originaires des Amériques et d'Europe méditerranéenne. Toujours pas assez d'Africains et d'Asiatiques.

- plus de journalistes en 2003 que de participants en 2001 !
- 1.700 ateliers, 280 tables rondes, ambiance colorée (face au gris de Davos.).

Quid de cette croissance ? Où va-t-on ? [L'intervention de G. Massiah, ci-après, apporte quelques éléments de réponse]

Céline a ensuite exposé les principaux travaux de l'atelier « richesse, pauvreté, lutte contre les exclusions » qu'elle contribuait à animer :

- cadrage général à partir du rapport «Reconsidérons la richesse», fait par Patrick Viveret, qui montre comment la richesse d'une société se mesure aujourd'hui avec l'importance donnée au PIB (produit intérieur brut, indicateur clé de cette croissance qui nous gouverne tous...), et comment les choix des indicateurs sont des choix de société qui, face aux enjeux actuels (écologiques et humains), ne sont plus valables ; d'où il est temps d'en changer...
- la question de la ré-appropriation par chacun de cette réflexion (ce qui compte pour nous, les bases collectives sur lesquelles nous voulons faire société), à partir d'une expérience menée au Québec, par le « Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté », qui a conduit le gouvernement et le parlement à adopter à l'unanimité une loi visant à " tendre vers un Québec sans pauvreté ". En parallèle, s'est formé un « Carrefour des savoirs sur les finances publiques », entre des personnes en situation de pauvreté et les fonctionnaires du Ministère des Finances, et qui a débouché sur de nouveaux concepts comme, par exemple, le Produit Intérieur Doux et les trois types de dollars (vitaux, fonctionnels, gonflables). Voir détails sur le site www.pauvrete.qc.ca
- la question de la monnaie : comment redonner à la monnaie son rôle premier de moyen d'échange. (...)
Voir le site www.place-publique.fr, «Reconsidérons la richesse».

La conclusion de Céline a consisté en quelques réflexions sur le processus du Forum, comme espace ouvert d'échange et d'articulation entre organisations sur les actions qu'elles développent, en s'appuyant sur la diversité et les différences comme un atout, pour progresser par la construction de désaccords féconds.

○ Le mouvement social citoyen

Gustave Massiah, *Centre de Recherche et d'Information sur le Développement*



Gustave Massiah, lui aussi de retour de Porto Alegre, a plus particulièrement orienté son intervention sur l'évolution du débat citoyen issu du FSM. " Celui-ci a ouvert une période de débat très dense qui sera nécessairement suivie par une période d'inertie " mais il doit maintenant faire face à divers défis, y compris celui de la Guerre... Quelles évolutions peut-on pressentir ?

- **Élargissement géographique** : l'ancrage géographique se poursuit (Florence, Addis-Abbeba, Ramallah... et Forums locaux : Évry, Bures en Essonne). Il y a aussi une volonté claire de donner une dimension afro-asiatique aux Forums.
- **Élargissement thématique** : nombre croissant d'ateliers (...); place croissante faite à la culture.
- **Élargissement des acteurs** : syndicats ouvriers (Forum Syndical Mondial), syndicats paysans, organisations de jeunes, mouvements féministes, consuméristes, No-Voice (...). Comment poser les bases sociales du changement sur une telle diversité ?
- **Approfondissement** qu'il faut maintenant mettre en œuvre, par exemple dans des politiques communes face à de grands problèmes mondiaux de gestion municipale, comme la gestion de l'eau.

• **Rapport entre le social et le politique.** - À qui faire des propositions ? - Quelle est la place des partis face au Mouvement ? Dedans ? Dehors ? À la porte d'entrée ? Le débat est ouvert. - Le rôle du débat public dans la vie démocratique ? Rôle des Forums locaux pour débattre des problèmes locaux ? - Comment les idées du PT du Brésil, à qui les Forums doivent beaucoup, vont-elles pouvoir se mettre en oeuvre à l'échelle d'un pays si étendu ?

○ Témoignage sur le Forum Social Européen de Florence (nov. 2002)

Christian Pilichowsky,
Union des Ingénieurs et Cadres CGT, et ATTAC

(...)

Des discussions rudes y ont illustré les désaccords sur la notion « économie sociale de marché ». Celle-ci admet que *“ les restructurations étant inévitables, il faut viser à les rendre acceptables ”*. Pour d'autres, dont la CGT, ce raisonnement est inacceptable ; il faut d'abord *“ produire, répartir et consommer autrement ”*. À Florence, les discussions ont également été vives sur le modèle social européen, et non exemptes de surenchères. Quatre points sont ressortis de ces échanges : 1) la charte sociale européenne doit *“ sortir par le haut ”*. 2) refuser la précarisation de l'emploi. 3) défendre les services publics face à la norme de l'Union qui est le libéralisme et le libre-échange. 4) mettre en place de nouveaux moyens de régulation financière (exemple : la Taxe Tobin).

Question de la salle sur la place de la Science dans les débats du FSE. Réponse : *“ La Science a été présente dans les débats, mais pas en position centrale ; la Science n'est plus considérée comme un facteur de progrès et l'on met en doute son objectivité ”*. Le rôle des médias a aussi été évoqué. (...) A ce sujet, l'intervenant a insisté sur le rôle important de la **“petite presse”** (associative, syndicale, etc.) dans la relation à l'opinion publique.

A l'issue de ce 1^{er} thème, a eu lieu la projection d'un court métrage sur le Forum de Florence réalisé par *Chrysalide*, équipe de jeunes du Forum Social d'Évry.

2 Nos biens collectifs

Modérateur : **Thomas Lamarche**



○ Les biens publics mondiaux

Philippe Hugon, *Université Paris X, Nanterre*

La question de l'appropriation des biens publics mondiaux est à nouveau posée avec force depuis les années 90 par de nombreuses organisations (Banque Mondiale, ONG, Programme des Nations-Unies pour le Développement, etc.).

Le fond du débat est le suivant :

“ Comment faire face, dans un cadre mondial, aux tentatives d'appropriation du patrimoine de l'Humanité actuellement beaucoup plus régulée dans le cadre socio-politique des États ? ”

La situation actuelle peut se caractériser essentiellement ainsi :
- les États commencent à être débordés par le développement trans-frontalier de leurs fonctions régaliennes traditionnelles.
- on assiste à la *“ marchandisation ”* et à la privatisation des biens et des services publics (brevets sur le vivant, gestion de l'eau, etc.).
- les biens libres de l'Humanité (air, eau) se raréfient et cette rareté entraîne des inégalités croissantes.

On observe trois conceptions pour l'appropriation des biens publics mondiaux :

- la conception libérale, où le marché est la norme (un dollar = une voix...); des défaillances peuvent exister, telles que l'absence d'agent économique ou de consommateurs clairement identifiables. Le protocole de Kyoto ou la libre commercialisation espérée des médicaments génériques peuvent être considérés comme des mécanismes correcteurs.

- l'appropriation des biens communs à l'Humanité doit avoir lieu en respectant des priorités hiérarchisables : droits de l'Homme, droits sociaux, droit des affaires.

- il faut laisser faire l'Histoire, c'est elle qui a défini ce que les États devaient gérer.

Parmi les problèmes qui se posent dans ce contexte :

- la place à donner à la démocratie participative ;

- la fiscalité des biens publics ;

- le cadre du débat : mondial, continental ou régional ? Mondial pour la finance ou l'air (couche d'ozone), régional pour l'eau.

○ Eau et Service Public

Jean-Luc Touly, *Association Pour le Conseil Mondial de l'Eau, syndicaliste Vivendi*

“ L'eau est un bien public mondial auquel tout individu doit avoir accès pour satisfaire ses besoins vitaux estimés à 40 l/jour ”. Sa gestion doit donc être effectuée en conséquence dans le cadre d'un Parlement Mondial de l'Eau. Les problèmes de pollution, la construction et la gestion des grands barrages relèvent en particulier de ce niveau de gouvernance.

Aujourd'hui, 1,5 Milliard d'êtres humains n'ont pas accès à l'eau potable ; la disponibilité des ressources est très inégalitaire et la consommation aussi : 10 l/j en Haïti face à 4.500 l/j en Californie (les piscines...) dont la satisfaction des besoins assèche la rivière Colorado et pompe jusqu'à l'eau de l'Alaska !

Le modèle français de gestion et de distribution, ayant pour base une délégation de service public par les collectivités territoriales, sert aujourd'hui de référence, mais il n'est pas satisfaisant. En particulier, sa gestion financière demeure assez opaque pour les collectivités locales et l'utilisateur. La récente loi française créant des Commissions Locales chargées d'examiner les contrats de délégation de services publics est très mal appliquée.

Ce modèle n'apparaissant pas exportable pour résoudre les problèmes d'approvisionnement et de gestion, la solution passe par une volonté politique.

Des moyens de financement pour satisfaire les besoins des pays en voie de développement sont proposés : taxation des transactions financières (Taxe Tobin), taxation des eaux en bouteille dans les pays développés.

Un Forum Alternatif de l'Eau (en parallèle au Forum de l'Eau de Kyoto) sera organisé en Mai 2003 à Florence. On y espère une forte participation des élus pour les sensibiliser aux objectifs de retour au service public de la gestion de l'eau.

○ L'eau du fleuve Sénégal

Lo Gourmo, *Maître de Conférences en Droit Public, Université du Havre*

Le fleuve Sénégal irrigue 4 pays : Guinée Conakry où il prend sa source, Mali, Sénégal et Mauritanie. La vie de ces pays tourne autour de lui, mais il n'avait pas suscité un grand intérêt international jusqu'à l'apparition récente de *“ l'agro- et de l'eau-business ”*...

Les formes d'agriculture et d'élevage traditionnelles ont été profondément modifiées par le fort développement des cultures rizicoles extensives, accompagné d'une profonde réforme foncière en Mauritanie, les agriculteurs devenant des salariés des fortunés qui rachètent leurs terres.

Cette évolution s'est accompagnée de conflits ethniques entre les éleveurs de souche arabo-berbère et les agriculteurs noirs de souche peuhl. Une sorte de purification ethnique est apparue, des deux cotés mauritaniens et sénégalais, essentiellement due à des considérations économiques.

Il a fallu mettre en place une politique de gestion de l'eau du fleuve, à coups de barrages et de subventions massives de la Banque Mondiale. Tout cela a plus ou moins transformé les relations entre les pays riverains et la région est devenue une poudrière.

Après cette 1^{ère} séance, les participants ont pu se restaurer avec un plat antillais (« comombo au cabri ») spécialement préparé par l'association antillaise *Malikera* des Ulis.

3 La question alimentaire mondiale

Modérateur : *Olivier Réchauchère*



○ Mondialisation et autonomie alimentaire

Marc Dufumier,

Institut National Agronomique Paris-Grignon

Quelques chiffres... quelques faits :

- parmi les 6 Milliards de terriens, 2 Milliards sont mal nourris dont 800 Millions disposent de moins de 1.250 calories par jour et souffrent de la faim.

- 75 % de ceux qui souffrent de la faim sont des paysans pour lesquels la sécurité alimentaire consiste à assurer le repas du lendemain...

- les écarts de productivité sont considérables entre les pays du Nord et ceux du Sud ; par exemple, le rapport est de 100 à 1 pour le riz entre un agriculteur nord-américain et un paysan sénégalais dont la valeur de la récolte lui permet de nourrir deux personnes et ne laisse presque plus rien pour les autres besoins.

- l'Argentine exporte son blé et son soja mais on y souffre de la faim.

La politique actuellement défendue par les organisations internationales (FMI, Banque Mondiale) et relayée par l'OMC consiste en une large ouverture des frontières aux échanges et en une spécialisation de chaque pays dans les productions pour lesquelles il est le plus compétent. L'application de cette politique conduirait à la disparition quasi complète de l'agriculture vivrières des pays en voie de développement, du fait des écarts de productivité avec les agricultures des pays du Nord et à leur spécialisation dans des cultures pour l'exportation dont les prix ne cessent de baisser (café, cacao, coca, etc.).

Au contraire, cela amène à affirmer que les solutions au problème de la faim dans le monde et au commerce équitable ne pourront être trouvées que lorsque les pays du Tiers Monde pourront organiser et protéger leurs cultures vivrières face à la concurrence des pays du Nord.

Marc Dufumier a aussi fait remarquer quelques faits significatifs :

- La PAC [NDR : politique agricole commune] a été initialement conçue pour soutenir l'agriculture européenne et assurer un revenu suffisant aux agriculteurs européens en les protégeant contre les importations, en particulier de céréales nord-américaines. Elle a aujourd'hui largement dévié de ces objectifs.

- A cause de la PAC, la France exporte du blé et importe des protéines qu'elle pourrait produire ; c'est ainsi le cas en Guyane qui, soumise aux règlements de l'Union européenne, doit importer des protéines au prix fort depuis le Brésil.

- Une des conséquences des écarts de productivité entre pays du Nord et pays du Sud est, par exemple, que le paysan sénégalais, s'il veut concurrencer le fermier américain sur le marché du riz à Dakar, doit accepter une rémunération de son travail 100 fois moindre. Les pays du Sud ont donc intérêt à vendre directement leur main d'œuvre, seul secteur pour lequel ils sont compétitifs. La cohérence et la logique du libéralisme économique devrait donc conduire ses tenants à ouvrir largement les frontières, non seulement aux produits mais aussi aux personnes des pays du Sud victimes du libéralisme agricole.

○ Les politiques agricoles

Raymond Leduc, Confédération Paysanne

“ Pour atteindre des prix rémunérateurs et un vrai commerce équitable en agriculture, il faut cesser de subventionner les exportations.”

Les politiques agricoles actuelles sont inégalitaires : 20 % des agriculteurs se partagent 80% des aides et 4 % la moitié de celles-ci ! Le combat de la Confédération Paysanne : permettre au “ vrai paysan, celui qui vit et travaille au pays ” de trouver des conditions rémunératrices sans verser dans l'agriculture industrialisée intensive, source de risque environnemental dans bien des cas.

Raymond Leduc a également fait part des inquiétudes de la Confédération Paysanne face à l'élargissement de l'Union européenne. En particulier, les agriculteurs des pays de l'Est orientés vers les cultures vivrières risquent de souffrir de la concurrence de l'agriculture industrialisée des autres pays de l'Union. Le cas de la Pologne est typique de ce problème.

A une question de la salle sur l'intérêt de la baisse volontaire des rendements très élevés, il a été répondu que l'exploitant vit souvent mieux sans mécanisation poussée (moins d'investissements, donc moins d'endettement). R. Leduc cite aussi l'exemple des vaches laitières qui vivent plus longtemps si elles "produisent" moins. Moindre mécanisation est aussi synonyme de plus d'emplois dans le secteur... Les circuits courts, favorables aux exploitants, sont un meilleur gage de qualité car leur traçabilité et celle des produits est plus facile.

○ Développement au Mali par les migrants

Aurore Poret, CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement)

Il existe au Mali une volonté politique affirmée de développer l'agriculture pour faire face à la malnutrition, mais de nombreux problèmes se posent, plus ou moins liés : - ressources en eau ; - érosion des sols ; - mauvaises récoltes ; - développement des cultures maraîchères ; - le retour de migrants depuis la Côte d'Ivoire.

Le CCFD intervient localement à la demande de migrants en Europe, notamment en France, ou sur demandes locales. Beaucoup d'argent provient des migrants eux-mêmes car leur volonté de participer au développement de leur pays est élevée ; jusqu'à 75 % de leurs salaires peuvent être envoyés au pays.

Suite page 10 →

4 L'accès à la dignité

Modérateur : Jean-Pierre Rougeau

En préambule, J-P. Rougeau a indiqué qu'il s'agissait, en fait, beaucoup plus de "retour" que d'accès à la dignité. Des témoignages de personnes ayant connu "la galère" l'ont bien montré.

- **Témoignage de ma vie** ➤ voir page 5
Henri Perrerot, ATD Quart Monde
- **Sans logement, quelle dignité ?** ➤ voir page 5
Etienne Primard, Solidarité Nouvelle pour le Logement
- **Le croisement des savoirs**
Luigi Mosca, ATD Quart Monde

Lorsque Quart Monde et universitaires peuvent collaborer...
 "L'exclusion par la Culture est la plus grave car à l'origine de toutes les autres".
 "Les personnes en situation de grande pauvreté ont un savoir et une réflexion sur leur état et la société qui les entoure".

Au cours des années 1970-80, s'étaient tenues des « Universités Populaires » qui avaient initié des échanges entre des citoyens bénévoles et des personnes en grande difficulté. En 1993, ATD Quart Monde a voulu approfondir cette connaissance, outil de son combat contre l'exclusion.

Une démarche commune avec des universitaires (Tours, Louvain) a été mise au point, incluant l'écoute réciproque sur un pied d'égalité, la confiance et la disponibilité. Le travail a donc réuni des chercheurs, des militants d'ATD et des personnes en situation d'exclusion ; un apprentissage réciproque de l'expression orale ou écrite a été nécessaire.

Le travail a débouché sur un colloque ATD/Université en 1999 et la publication de l'ouvrage « Le croisement des savoirs » (éd. L'Atelier et Editions du Quart Monde) déjà vendu à 7.000 ex. S'y trouvent réunis et confrontés trois types de savoirs sur la misère : ceux des personnes en détresse qui ont réussi à "s'en sortir", ceux des militants d'ATD et ceux des chercheurs. Des rencontres régulières entre ATD et chercheurs ont été mises en route.

ATD estime que le recueil des savoirs auprès de personnes en difficulté est un outil précieux qui permet à l'individu d'être reconnu.

○ Histoires, jeux, la culture sans frontières



Fatima Berdous, ASTI (Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés) et Action Culturelle Contre les Exclusions et Ségrégations, Les Ulis - Marilyne Renard, Directrice de l'Ecole Maternelle des Avelines aux Ulis - Caroline Stouvenel, Directrice de la ludothèque des Ulis et AVAG (Association pour Vivre l'Autogestion).

La démarche exposée par les représentantes de ces associations des Ulis se place dans le cadre de l'aide à l'intégration dès la petite enfance, par celle-ci, par le conte et par le jeu :

- dès la maternelle, récits et contes en présence des parents volontaires. On recherche et obtient ainsi un renforcement de la motivation des parents quand ils découvrent les réactions de leurs enfants. L'ouverture de l'école aux parents et les liens parents-enfants-enseignants en sont renforcés.
- cette forme d'échange par le conte entre parents et enfants est aussi favorisée dans d'autres lieux où parents et enfants sont un peu plus disponibles (centres de PMI, haltes-garderies). Un des objectifs communs est aussi la valorisation des parents aux yeux des enfants : "les parents, aussi, ont un savoir".
- profiter au maximum du rôle socialisant de la ludothèque conçue comme un lieu ouvert, mais structurant. L'enfant, qui peut y jouer à tout moment, doit y apprendre le respect de règles, parfois en situation difficile face aux autres. Cet espace de jeu favorise tout à la fois le partage, la participation, la culture et l'apprentissage des règles face à l'autre. C'est un vrai lieu structurant pour l'intégration.

○ Vivre ensemble dans son quartier

Pierre Belbenoit, René Level et Jamila Soualmi, Régie des Quartiers Sud-Ouest des Ulis - Jean-Bernard Koechlin, Val d'Yvette Multiservices [NDLR : « entreprise d'insertion »].

La Régie des Quartiers Sud-Ouest des Ulis a pour objectifs de favoriser l'insertion économique et sociale des personnes en difficulté. Aux Ulis, environ 30% des personnes habitant dans les logements de type HLM sont en situation précaire. Ce sont essentiellement des migrants ou leurs enfants.

En partenariat avec la Ville des Ulis, les organismes HLM et les associations de locataires, la Régie a choisi de privilégier la démarche « insertion » plutôt que des activités d'animation.

Face à des difficultés financières, il a finalement été choisi de mettre en œuvre la démarche d'insertion et de réinsertion via la création d'une société à statut de SARL, « Val d'Yvette Multiservices », bénéficiant du label « entreprise d'insertion » ; démarche qui n'a pas fait, au départ, l'unanimité parmi les responsables de la Régie... Le capital en est réparti entre la Régie, des associations, des individuels et des entreprises locales.

L'entreprise emploie maintenant 25 salariés à plein temps dans des activités « propreté » et « second œuvre bâtiment » exercées dans tout le département de l'Essonne, avec une qualité de service au moins équivalente à celle d'une entreprise classique.

Le point le plus important à souligner est que l'on se trouve dans une démarche inverse de l'assistance puisque l'objectif est de former les personnes pour les aider à trouver un travail stable ailleurs ! C'est bien le cas puisque la majorité des quelque 60 personnes qui passent chaque année par cette voie d'insertion obtiennent un travail à l'extérieur en quelques mois.

Après ces informations sur les activités de la Régie, nous avons pu écouter avec beaucoup d'attention et d'émotion le témoignage de Jamila, maintenant socialement et professionnellement réinsérée grâce à la Régie. Elle nous a relaté, comme Henri Perrerot, sa descente à la "galère" et sa remontée difficile, mais maintenant bien réelle, vers des conditions de vie plus acceptables et la réinsertion grâce à la Régie. [NDLR : voir le Phare n° 13, page 4]

Quelques adresses

Association Comprendre

15 E, Avenue Saint Jean de Beauregard, 91400 Orsay
Tél.: 06 88 18 09 05 - Mél.: michel.mosse@wanadoo.fr

ASTI (Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés)
23, Les Amonts, 91940 Les Ulis

AVAG (Association pour Vivre l'Autogestion)

Maison Pour Tous des Amonts, av. de Saintonge, 91940 Les Ulis

Régie des Quartiers Sud-Ouest des Ulis

Maison Pour Tous des Amonts, av. de Saintonge, 91940 Les Ulis

Demandez les autres à Comprendre ou à la Rédaction du Phare

SAMEDI 24 MAI : LES ULIS EN JEU

En 2003, la Fête du Jeu est organisée par 11 associations ou fédérations nationales (dont l'Association des Ludothèques Françaises à laquelle adhère la Lud'Avag) avec le soutien du Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche.

L'objectif de cette journée nationale est de faire reconnaître le jeu comme : - activité essentielle pour le développement de l'enfant, - outil d'apprentissage, de transmission de savoirs et d'éducation pour tous, - expression culturelle favorisant les rencontres interculturelles et intergénérationnelles, - création de lien social et de communication, - occupation de loisirs et source de plaisir.

L'esprit de cette journée prend appui sur les principes suivants : - La gratuité (la participation à la fête du jeu doit être gratuite pour tous) - Le jeu pour tous (cette journée doit permettre de rassembler et de faire se rencontrer des personnes d'âges et de cultures différentes) - Le jeu sous toutes ses formes (cette journée fera la promotion du jeu sous toutes ses formes : jouets, jeux de société, de plein air, traditionnels, jeux vidéo... et encouragera toute autre initiative en rapport avec le jeu (exposition, conférence, débat) - Jouer partout (lors de cette journée il s'agira de favoriser la pratique du jeu dans les lieux publics et privés, les institutions, la rue, l'espace familial).

<p>Promenade des Bergères</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jeux d'adresse divers 		<p>Barceléau</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jeux autour du foot • Démonstration de urban ball
<p>Hautes-Plaines</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exposition et fabrication de jeux avec des matériaux de récupération. • Grand jeu du "tri sélectif". 		<p>Square de Courdimanche</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jeux familiaux • Jeux d'adresse
<p>Esplanade des Amonts</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tout ce qui se joue sur plateau avec des boules (Abalonne, Pylos, Awalé, etc.) 		<p>Courdimanche</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jeux de construction • Jeux d'adresse pour tout petits
<p>Piscine</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jeu géant sur plateau : "plouf dans la piscine" 		<p>Médiathèque</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jeux de mots • Jeux de rôle • Jeux multimedia
		<p>Du Donjon au Rad'</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tout ce qui se joue sur cases avec des pions (Échecs, Dames, Othello, Go, etc.)

C'est dans cet esprit de large rencontre, de partage, de proximité et de diversité des lieux que la population ulissienne est appelée à participer à la Fête nationale du Jeu le 24 mai, le même jour que la Fête de Quartier annuelle organisée par la MPT de Courdimanche. La préparation a été assurée par un large collectif comprenant notamment les deux comités de quartier, des amicales de locataires, des syndicats de copropriétaires, des associations, des équipements municipaux (le Donjon, les deux MPT, la Médiathèque, des CLMO) et, bien sûr, la Ludothèque (LUD'AVAG), la coordination et le secrétariat étant assurés par l'AVAG, ce qui n'est pas de tout repos...

Comme le montre la carte ci-dessus, une dizaine de lieux publics sont prévus au moment de la mise en page de ce numéro du Phare. Chaque site sera relativement "spécialisé" dans une ou quelques grandes catégories de jeux. Cependant, la cohérence générale sera assurée par un fil conducteur ludique, expliqué dans une plaquette, pour inciter les participants à parcourir la ville des Ulis.

D'autres lieux sont possibles. D'autres partenaires sont souhaités. Vous pourrez apporter des jeux. Vous pourrez aussi en fabriquer, par exemple aux Hautes-Plaines. Gardez boîtes à conserves propres, éléments en carton propre (plaques, cylindres, briquettes), etc. Les seules choses exigées, ce seront la bonne humeur, la patience, la sérénité, le respect, et un peu d'organisation. Merci d'avance !

Pour toute information ou proposition : la Ludothèque - Tél.: 01.64.46.70.61 - Mél.: ludavag@ifrance.com

FIN ET DÉBUT

Après chaque guerre
il faut bien nettoyer.
Un peu d'ordre dans tout ça
ne se fera pas tout seul.

Quelqu'un poussera les gravats
sur les côtés des routes
pour que puissent passer
les charrettes de cadavres.

Quelqu'un devra patauger
dans la fange et les cendres,
dans les ressorts des divans,
dans les débris de verre,
dans les haillons sanglants.

Quelqu'un doit traîner la poutre
qui calera le mur,
Quelqu'un doit replacer la vitre
et regonder la porte.

Tout ceci n'est guère photogénique
et dure des années.
Toutes les caméras sont déjà
parties voir une autre guerre.

Il faut des ponts encore
et des gares à nouveau.
Les manches seront en lambeaux
tant on les retroussera.

Quelqu'un, balai à la main,
se souvient comment c'était.
Quelqu'un d'autre écoute

opinant du chef qu'il n'avait
pas perdu.
Mais tout près de ces deux-là
tournent déjà quelques autres
que leurs histoires embêtent.

Parfois encore quelqu'un
déterre sous un buisson
de vieux arguments rouillés,
et les jette sur le tas d'ordures.

Ceux qui sont au courant
du pourquoi du comment
céderont bientôt la place
A ceux qui en savent peu.
Puis à ceux qui en savent prou.
Et enfin, rien du tout.

Dans l'herbe qui couvrira
les causes et les effets
il faudra que quelqu'un se couche
un épi entre les dents
à regarder les nuages.

Wies awa Szymborska

Polonaise, Prix Nobel de littérature 1996

« Au fur et à mesure »

Il se peut que je vous plaise de peindre la réalité
Et nous en sommes confortés
par « l'impériale brutalité ».
Le monde ouvert à ma fenêtre,
que je referme ou non l'auvent.

S'il continue de se « démettre »,
je resterai encore vaillant :
De manif du 15 février
en veto de Conseil de Sécurité,
La volonté « d'en bas »
doit s'exprimer aussi en haut !

Le « Busher »
et son complice que je ne peux « Blairer »
Sont fin prêts pour l'assaut.
L'intoxication psychologique de leurs mensonges
Porte l'Armada fracassante
dans le « Golfe pétrolier ».

Hommes, femmes, enfants « Irakiens »,
s'attendent
A la chute de la farce en forme de tragédie.
Car l'embargo n'a pas suffi à ces bandits
drapés de « bannière étoilée ».

Pays non alignés : Vénézuéla,
Brésil, TREMBLEZ après Cuba !
Bush fait ses gammes d' « ordre mondial ».

Jean-Michel Bergé

Les Ulis, 13 février 2003



**Des élèves de 3^{ème}
du collège « Les Amonts » en quête
de paix ont croisé la route de**

KERY JAMES

Le rappeur français pacifiste Kery James était présent aux Ulis le 24 janvier dernier : il a accepté d'être interviewé par des élèves des classes de 3^{ème} 4 et de 3^{ème} 7 du collège « Les Amonts » qui travaillent cette année sur le thème de la paix.

C'est au Radazik que s'est déroulée l'entrevue.

Dans un premier temps, les élèves de 3^{ème} 7 lui ont posé les questions qu'ils avaient préparées avec leur professeur d'histoire, Mme Véchambre. Elles portaient essentiellement sur les notions de paix et de respect entre les hommes. Kery James a insisté sur le fait que la paix ne pourra régner sur terre que lorsque chacun d'entre nous sera en paix avec lui-même... Il prône un Islam pacifiste, souhaite que les religions se respectent entre elles... Bel exemple de tolérance par les temps qui courent !

La seconde partie de l'entrevue avait été préparée par la classe de 3^{ème} 4 et leur professeur de français, Melle Soula. Après avoir étudié les textes des chansons « Y'a pas de couleur », « Si c'était à refaire » et « 28 décembre 77 », les élèves ont élaboré des questions portant davantage sur les sources d'inspiration du rappeur et sur son passage d'un rap « hardcore » à un rap pacifiste. Il nous a exposé sa prise de conscience : prôner la violence ne peut engendrer que la haine... Il se pose donc en sage et tente désormais de faire passer un « message d'amour » et de fraternité. Il répète qu'il faut que la violence cesse.

Cette rencontre a été un vrai moment de partage : elle a donné du sens au travail fait en classe. Merci à tous ceux qui nous ont permis de la réaliser.

Nathalie Soula



**Pêle-mêle
quelques impressions d'élèves**

« Kery James a aimablement répondu à nos questions. J'ai trouvé qu'il était modeste et qu'il s'exprimait clairement. Il montre que ce n'est pas parce qu'on sort d'une cité qu'on ne peut pas avoir des idées intéressantes et critiquer le racisme et les « guerres » entre cités... L'interviewer a été une chance et un honneur ! »

Samir Alouache

« Il a été agréable et nous a serré la main à tous... Il a pris nos questions au sérieux, puis nous a parlé de son projet d'album qui regroupera de nombreux artistes pacifistes. »

Adel Ouertani et Yoan Conet

« J'ai beaucoup apprécié son concert, parce qu'il est sincère. »

Boubacar Mariko

« Dans ses textes, il expose sa vision du monde. Il n'a pas hésité à nous donner son point de vue sur la guerre. Il nous a répondu avec sérieux. Le soir, au concert, il a fait un carton ! »

Eliane Kuna

« L'entrevue s'est vraiment bien passée, je regrette juste de ne pas lui avoir posé de questions d'« ados »... Notre interview aurait vraiment pu s'adresser à un public d'adultes ! »

Sandra Kabamba

« Kery James a été très clair dans ses réponses. Quant au concert, il a été superbe ! On sent qu'il nous considère tous comme ses frères. »

Sediba Traore

« On se sent concerné par les paroles de ses chansons : pour lui, « Y'a pas de couleur »

Issa Mangassy

« Le concert m'a beaucoup plu : les chansons qui parlent de la vie dans les cités, mais aussi les instruments de percussion qui l'accompagnent. »

Mahamadou Marega

Année du HANDICAP

Les pouvoirs publics ont déclaré l'année 2003 année du Handicap. Qu'ont-ils voulu faire passer comme message ? À qui était-il adressé ? Il y a quelques années seulement, c'était un sujet tabou. Les familles étaient montrées du doigt lorsque l'un de leurs membres était handicapé. Avec l'évolution sociale, ce "monde caché" est apparu au grand jour et cette réalité est vite devenue un problème de société.

Malgré cette réalité, les pouvoirs publics sont restés quasiment inactifs sur les besoins et il fallut toute la détermination des associations pour structurer et gérer des lieux d'accueil, de vie, de travail, de loisirs, de tutelle, etc. L'État s'est contenté de financer, sous certaines conditions et avec des prérogatives strictes, se dégageant de toutes autres responsabilités. Mais un handicapé est un être humain à part entière, qui a donc le droit de s'épanouir comme tout autre, par l'accès à l'éducation, à la culture, au sport, aux loisirs.

Le problème majeur posé est donc celui de l'intégration du handicapé dans les structures que la société met à la disposition des citoyens. Aujourd'hui, cet objectif n'est qu'un vœu pieux ! Actuellement, en Essonne, près de 700 handicapés n'ont pas de structures d'accueil. Est-ce acceptable à l'aube du 3^{ème} millénaire ?

L'Éveil Musical Ulissien s'efforce d'apporter sa modeste contribution en intégrant les handicapés au sein de son École de Musique, et en les faisant participer au même titre que tout autre à diverses manifestations. Tous les mardis, des animateurs bénévoles participent à ces ateliers avec les résidents de la Maison de Vaubrun des Ulis. Le samedi, un professeur spécialisé s'occupe des handicapés des Ulis et des environs. Mais, pour que les handicapés participent aux actes de la vie, encore faut-il qu'ils puissent se déplacer dans de bonnes conditions, entrer dans les lieux publics sans difficulté. Nous sommes loin de cet idéal. Dès que l'on pose le problème, il est très difficile d'arriver à une solution, ce qui est notamment le cas de l'accès des handicapés à la MEA (Maison de l'Enseignement Artistique) pour leurs activités musicales.

En résumé et pour imaginer :

- s'il manquait 700 places en Essonne pour des enfants dits "normaux", on construirait crèches, écoles, lycée, mais pour les handicapés... rien !
- si les accessibilités des lieux publics posaient problème pour des citoyens dits "normaux", un réaménagement serait vite apporté, mais pour les handicapés... cela peut attendre car ce n'est pas considéré comme prioritaire !

Comment alors faut-il donc interpréter la devise de notre république « Liberté, Égalité, Fraternité » ? N'a-t-elle pas la même signification pour tous ?

Robert Jouvenot

Président de l'EMU (Éveil Musical Ulissien)

Année des personnes handicapées et de tous les handicaps : qu'en est il aux Ulis et à la Maison de Vaubrun en particulier ?

La notion de handicap fait spontanément penser aux difficultés d'accès que rencontrent les personnes handicapées physiques ou à mobilité réduite. C'est d'ailleurs cet aspect qui est mis en évidence dans le numéro 85 de « *Vivre aux Ulis* », au travers de l'exemple de cette jeune écolière en fauteuil.

La Maison de Vaubrun est un établissement pour personnes handicapées mentales. Nous sommes, de ce fait, touchés dans une moindre mesure par ces questions d'accessibilité.

Qui plus est, aux Ulis, sommes nous globalement favorisés, l'urbanisme même de la ville favorisant les déplacements. Absence de voiture dans le centre ville, passerelles reliant les différents quartiers, espaces verts praticables, contribuent à une certaine qualité de vie pour les usagers de l'établissement.

Tout juste pourrions nous déplorer la dégradation de certains dallages, des déformations des cheminements dues aux racines d'arbre, des passages de trottoir pas toujours aménagés, autant de petits obstacles toujours regrettables pour des personnes à l'équilibre précaire ou au champ de vision altéré.

De ce point de vue, notre principale requête irait vers une rénovation et une sécurisation des accès au Centre commercial. L'état actuel des trottoirs, défoncés par les camions de livraison, et l'absence d'un passage piéton réellement sécurisé par un feu rouge, par exemple, ne créent pas les conditions pleines et entières d'une bonne intégration des consommateurs que sont aussi les résidents du foyer et ne favorisent pas l'autonomie de certains, capables d'aller seuls effectuer de petites courses.

Handicap et mobilité, mais aussi handicap et accessibilité à la vie sociale, là aussi Les Ulis méritent un accessit.

Les nombreuses sollicitations de la Municipalité et de la Coordination associative sont à signaler, l'Association étant prise en compte dans le corps associatif local.

Participation aux diverses manifestations (carnaval, fête de la musique, « saveurs d'hiver », cérémonies officielles...), mise à disposition de locaux de réunion ou de loisir, la volonté est réelle et spontanée et nous en remercions les responsables. Les résidents du foyer sont des utilisateurs réguliers de la médiathèque et le Donjon est, pour l'une d'entre eux, un repère majeur dans le trajet qui la mène de son domicile au foyer.

Ce rapide tour d'horizon ne serait pas complet sans signaler la collaboration avec l'École de Musique des Ulis et la bonne volonté des animateurs bénévoles. L'atelier du mardi soir, en plus du travail de création lui-même, est tout à la fois un événement dans la semaine et l'occasion de sortir des murs du foyer.

« Sortir du foyer », tel est d'ailleurs l'élément déterminant de l'intégration de nos personnes dans la cité et pour lequel nous essayons de mobiliser résidents et professionnels. S'échapper du quotidien et de ses nombreuses contraintes, ne pas céder aux habitudes, offrir d'autres repères sociaux que le seul collectif, nous avons tout cela en tête sans pour autant pouvoir toujours les réaliser.

La Maison de Vaubrun est, *a contrario* et malgré les apparences, un lieu ouvert et accessible à toute personne extérieure curieuse de découvrir ce qui s'y passe ou de mieux connaître les personnes qui y sont prises en charge et, mieux encore, donneuse d'un peu de temps pour passer un moment avec nous, ou désireuse d'exprimer une compétence technique ou artistique particulière.

Suite page 15 ci-contre →

LE CONCERT DES ROIS Cuvée 2003

Les 25 et 26 janvier 2003 a eu lieu aux Ulis, au centre Jean XXIII, un événement musical : le concert de l'Odyssée symphonique, orchestre symphonique dirigé par la jeune et talentueuse Sabine Aubert.

En première partie, après le dynamique Scherzo *Alla Marchia* de R. Vangleau Williams, la Chorale Cantemus a présenté un répertoire aussi varié que dynamique, des chants religieux aux arrangements contemporains, pleins de fraîcheur, de rythme et d'humour. L'apothéose a sans doute été le très mélodieux *Cantique de Jean Racine*, de G. Fauré, où les voix de ces jeunes talents se sont si harmonieusement mariées avec les cordes de l'orchestre : un beau moment musical.

La seconde partie était consacrée à une œuvre majeure de Tchaïkovsky : la 4^{ème} symphonie. Sabine Aubert commença par en présenter les circonstances et les thèmes, et ce fut le choc de cette composition à la fois si mélodique et tourmentée, tour à tour violente et dansante, dans une interprétation juste, vigoureuse et passionnée. Encore une fois, Sabine Aubert et son orchestre ont démontré leur unité, leur conviction et leur force musicale.

A ceux qui l'ignoraient : l'Odyssée recrute encore des musiciens, amateurs éclairés, ou futurs professionnels.

Téléphone : 01 69 28 47 96

Colette DUPRAY
Membre de l'association

La Maison de Vaubrun (suite de la page 14)

Les personnes des Ulis qui sont amenées à un moment ou un autre à franchir le seuil de l'établissement peuvent en attester.

Nous sommes entourés d'une zone résidentielle et de plusieurs établissements scolaires avec lesquels, pour le moment, nous entretenons des relations de "simple" voisinage.

Alors, un souhait pour 2003 et les années suivantes ? Que ces relations de "simple" voisinage deviennent des relations de "bon" voisinage, et que l'existence de la Maison de Vaubrun soit mieux identifiée par les Ulisiens, entre centre-ville et centre commercial.

Jean-Luc REY
Directeur de la Maison de Vaubrun

Carnaval (suite de la page 16)

l'usage de projectiles divers (fleurs et friandises, mais aussi farine et pois chiches) s'ajouta à la tradition et aboutit au rituel des confettis. Plus tard, la ville tenta de restaurer le carnaval d'antan en distribuant des prix lors d'un défilé de chars dans lequel Sa Majesté Carnaval, mannequin gigantesque, était accompagné par un cortège bigarré. Cette nouvelle coutume a contribué à la magnificence croissante de la fête, creuset de l'identité culturelle niçoise par la richesse de son imagerie populaire et lieu d'échanges et de rencontres avec de multiples cultures.

Et Les Ulis dans tout ça ?



11/03/2000, Carnaval des Ulis - La célèbre "chenille" multicolore du "4C".

Notre ville n'a pas de traditions lointaines, puisqu'elle existe depuis à peine plus d'un quart de siècle, mais nous avons aussi notre carnaval. Les habitants de notre ville avec leurs traditions multiculturelles y participent chaque année, par le biais des jeunes, des écoles, des centres aérés, des associations... Le défilé de rues avec ses costumes riches de couleurs et d'imagination, ses danses rythmées et ses confettis sont un divertissement pour toute la population de la ville. Quand on brûle Monsieur Carnaval et que les boissons chaudes tant attendues sont distribuées, la fête atteint son point culminant.

Mariola K.



Jean-Marc a beaucoup fait pour que la Culture soit à la portée du plus grand nombre, mais aussi pour la Jeunesse et pour le Sport !

C'est pourquoi, le 14 juin 2003, jour de la fête annuelle du Sport, le « Stade des Villeneuve » va devenir le « Stade Jean-Marc Salinier ».

Ce jour là, les associations et les personnes qui ne l'ont pas oublié offriront une stèle et une plaque gravée à son image.

- Pour aider, contactez Alain Fauvel, Pt du Club Omnisport.
- Pour participer aux frais si vous ne l'avez pas fait, libellez un chèque à l'ordre de « Collectif J.M.S. » puis adressez-le à : Robert Jouvenot, MÈA, av. de Champagne, 91940 LES ULIS

CARNAVAL, qui es-tu ? D'où viens-tu ?

Bien des interrogations ont été posées quant à l'origine et à la signification du carnaval. Son origine remonte aux rites de fertilité du printemps de la période précédant l'ère chrétienne, au temps où l'homme usait de procédés incantatoires pour obtenir ces biens sacrés : la fécondité et l'abondance.

Le mot « carnaval » vient du latin médiéval *carnelevare*, qui signifie enlever ou retirer la viande et qui rappelle le sacrifice du carême. Les journées de carnaval avaient lieu dans tous les pays de religion catholique entre l'Épiphanie et le mercredi des Cendres. La discipline de l'Église interdisait certaines pratiques pendant le Carême, notamment la consommation de viande, les cérémonies de mariage et les relations conjugales.

A l'origine, la fête autorisait le "monde à l'envers" et la lutte avec l'ordre établi (notamment avec la religion) : les pauvres triomphent des riches, l'honnêteté bourgeoise et la morale chrétienne sont ridiculisées.

Si les rites anciens et le carnaval possèdent certaines caractéristiques en commun, il n'existe pas de lien direct entre les deux. On peut retracer l'origine du Carnaval moderne à l'époque médiévale en Europe soit vers l'an 1140. Le carnaval, c'est donc le temps du délire sans limites, de la parodie et de la frénésie ; c'est la fête populaire par excellence, spontanée et inorganisée qui, avec le temps, est devenue le moment privilégié de partage et d'échange multiculturel, avec sa richesse de couleurs, de luxe et de joie.

La célébration du carnaval est traditionnellement marquée par des bals masqués, des défilés de chars bariolés dans les rues et des cortèges costumés. Les carnivals les plus célèbres sont : le carnaval de la Nouvelle-Orléans aux Etats-Unis, le carnaval de Venise en Italie, celui de Rio de Janeiro au Brésil et celui de Nice en France.

Le carnaval de Venise trouve son origine en 1662, dans la victoire du doge de Venise sur le patriarche d'Aquilée. Il était célébré le jeudi gras par des chasses au taureau et à l'ours, des feux d'artifice, des jeux et de multiples spectacles auxquels participait toute la société.

L'aristocratie s'abritait derrière le masque traditionnel de la *bauta* ; quant aux corporations et aux différents quartiers de la ville, ils trouvaient là l'occasion d'afficher leur identité. Peu à peu, la richesse des spectacles et la beauté des masques prirent le pas sur la valeur symbolique de l'événement. En 1980 les autorités ont encouragé la renaissance de cette fête, qui se prolonge sur plusieurs jours et se présente comme

une animation culturelle et touristique organisée autour du thème du masque.

A Rio de Janeiro, le carnaval dure trois jours : du dimanche au Mardi Gras. C'est une célébration unique dans le monde puisque traditionnelle et populaire à la fois. Son origine est portugaise. Après l'abolition de l'esclavage en 1888 et surtout vers les années 1930, la fête devient un divertissement populaire. Il est aujourd'hui un véritable symbole de l'identité brésilienne, d'une réputation exceptionnelle et mondialement connu par les somptueux déguisements et la musique censée faire danser tous ceux qui l'entendent. Pendant trois jours et trois nuits, on fait la fête, les écoles de samba défilent dans les rues et on oublie tout... Même de manger et de dormir. Ce jour-là, tout le monde peut être le roi de la fête.

Le carnaval en Louisiane présente de nombreux visages : enjoué, comique, satirique, grotesque ou cabotin. De la simple observance de la journée en 1699 aux bals et aux défilés élaborés de notre époque, c'est l'histoire de la Louisiane que nous rappelle le Mardi Gras, journée où dominent partout costumes et défilés. D'origine européenne, cette tradition est maintenant une fête multiculturelle qui rappelle aussi les racines africaines et caraïbes de certains Louisianais.

Plus de quatre-vingt villes et villages de Louisiane célèbrent le Mardi Gras. Dans la seule région métropolitaine de la Nouvelle-Orléans, les foules descendent dans la rue pour admirer plus de soixante-dix défilés. Le nombre des spectateurs peut varier : tantôt ce sont les quelques habitants d'une maison qui viennent accueillir les carnavaliers d'un groupe rural, tantôt c'est un million de personnes qui attendent avec impatience le défilé d'une confrérie, à la Nouvelle-Orléans.

Nice possède également un carnaval de renommée mondiale. Signalé dès le XIII^e siècle, le carnaval de Nice se caractérisait par une série de réjouissances (bals, mascarades, feux de joie, danses, exhibitions de jongleurs et de mimes, etc.) qui n'avaient pas toujours l'approbation de l'Église. A partir de 1539, la ville désigna des « abbés des fous » pour organiser le carnaval, où chacun devait se rendre masqué et déguisé. Au XIX^e siècle,

Suite page 15 →

Rédaction bénévole du Journal *le Phare* :

- **Jean-Marie Dupont** (Directeur de Publication)
- **Bernadette Gaschignard** (Rédactrice en Chef)
- **Bernard Charpenet** (gestion financière)
- **Didier Cazes** (relations commerciales)
- **Arlette Gobert** (secrétariat de rédaction)
- **Pierre Piquepaille** (relations techniques, PAO)

Adresse : MPT des Amonts (case 14), 91940 Les Ulis
Téléphone répondeur : 01 69 07 79 46
Adresse électronique : redac.phare@wanadoo.fr